

# UNE AUTRE MANIÈRE DE TRAVAILLER ENSEMBLE



COMMUNAUTÉ  
PROFESSIONNELLE  
TERRITORIALE DE SANTÉ  
Loire Vendée Océan

# QU'EST CE QU'UNE CPTS ?

C'est un projet et une organisation des professionnels de santé d'un territoire qui a pour but d'apporter une réponse cohérente à leurs problématiques professionnelles et aux besoins de leurs patients

## SES OBJECTIFS



### Être acteur

en co-construisant  
des parcours  
pluriprofessionnels  
cohérents pour la prise  
en charge des patients  
sur le territoire

### Apporter une réponse

adaptée aux besoins  
des patients sur le  
territoire (médecin  
traitant, spécialistes,  
soins non  
programmés)

### Être à l'écoute

du territoire en  
développant des actions  
de prévention en fonction  
des besoins de la  
population et de  
l'initiative des  
professionnels de santé

# SES MISSIONS



## 4

### Missions socles obligatoires avec des exemples d'actions menées par la CPTS LVO

#### ACCÈS AUX SOINS

- Centre de Soins Non Programmés
- ESCoRTer
- SNP Kinésithérapeutes et SNP infirmiers

#### PARCOURS

- Formation des correspondants en dermatologie
- Repérage et évaluation de la fragilité des personnes âgées
- Troubles du neurodéveloppement

#### PRÉVENTION

- Prendre soin de son assiette
- Les écrans autrement
- Prévention du risque suicidaire

#### GESTION DE CRISE

- Plan d'action de gestion de crise sanitaire exceptionnelle

## 2

### Missions complémentaires optionnelles avec des exemples d'actions menées par la CPTS LVO

#### ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Annuaire des professionnels de santé du territoire
- Parcours d'accueil des nouveaux professionnels de santé

#### QUALITÉ

- Répertoire des professionnels de santé - fiches métiers
- Kit gestion de projet

# UNE AIDE FINANCIERE POUR UNE DÉMARCHE CONTINUE

## L'ACI



**Les partenaires, la CPTS, la CPAM et l'ARS, signent un contrat pour 5 ans :**

- Choisissent les missions et répondent aux besoins du territoire
- Fixent les objectifs
- Définissent les indicateurs de suivi et des résultats qui serviront de base de financement

Ce financement permet d'assurer la qualité des actions de santé à travers un suivi d'indicateurs déterminés par l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) tri-partite.

**Un dispositif évolutif structuré selon la taille de la CPTS**

**Taille 1** < 40 000 habitants

**Taille 2** < 80 000 habitants

**Taille 3** < 175 000 habitants

**Taille 4** > 175 000 habitants

# SON TERRITOIRE



CPTS  
de taille 3



38  
communes



+ 785  
professionnels de  
santé libéraux

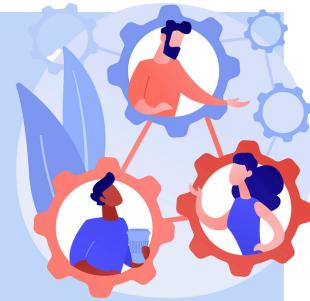


143 944 habitants  
x2 en période estivale

## LES ADHÉRENTS

À ce jour nous sommes **470** !

Plus de **la moitié** des professionnels de santé libéraux du territoire est **adhérente à la CPTS LVO**.



*En adhérant à notre association, vous rejoignez une équipe dynamique de professionnels de santé, mobilisés autour de projets pluriprofessionnels !*

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2026, le **Conseil d'Administration compte 14 membres**, dont **5 membres du Bureau**. Il se compose de 4 pharmaciens, 2 médecins généralistes, 2 orthoptistes, 1 infirmier libéral, 1 gynécologue, 1 pédicure-podologue, 1 orthophoniste et 1 kinésithérapeute.

## L'ÉQUIPE DE LA CPTS LVO

L'équipe de la CPTS LVO se compose d'une **directrice**, de **deux chargées de projet** et d'une **chargée de communication/assistante administrative**.

Depuis le 1er janvier 2023, l'association LVO porte également **l'Équipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation (EAAR LVO)** composée d'une diététicienne, de deux ergothérapeutes, de deux psychologues et d'une assistante administrative.

# REJOIGNEZ-NOUS !

Adhésion : **25€** pour l'année civile en cours pour le collège A (professionnels de santé libéraux) et gratuite pour les partenaires

## POURQUOI ADHÉRER ?

### Pour moi en tant que professionnel de santé

- Créer du lien et partager mes problématiques avec les partenaires du territoire
- Accompagner les nouveaux arrivants et ainsi rendre mon territoire attractif
- Bénéficier des financements significatifs pour des missions d'intérêt commun
- Accéder à la communication et aux informations envoyées par la CPTS LVO (newsletter et actualités)
- Accéder à l'annuaire des professionnels de santé du territoire et à une boîte à outil
- Participer à des groupes de travail et être indemnisé de mon temps de participation (je suis indemnisé si je suis membre du collège A (adhérents professionnels de santé libéraux))



### Pour mes patients

- Promouvoir des soins coordonnés sur le territoire
- Faciliter l'accès amélioré et simplifié aux soins à mes confrères et/ou établissements.

## Je suis professionnel de santé en libéral, comment est-ce que je paye ma cotisation cette année ?



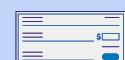
### Par paiement en ligne

<https://www.helloasso.com/association-s/cpts-lvo/adhesions/adhesion-cpts-lvo-2025-2>



### Par virement bancaire

IBAN : FR76 3000 3017 4400 0372 6166 224  
BIC : SOGEFRPP



### Par chèque

à l'ordre de la CPTS LVO  
26 Boulevard Viaud  
Grand Marais  
85300 Challans



**COMMUNAUTÉ  
PROFESSIONNELLE  
TERRITORIALE DE SANTÉ**  
**Loire Vendée Océan**

**Nathalie RICHARD**

Directrice de la CPTS LVO

**Élise LANDURÉ**

Chargée de projet

**Brigitte GUILLET**

Coordinatrice d'ESCoRTer  
et Chargée de projet CPTS LVO

**Cindy AUBRY**

Assistante EAAR LVO  
et Assistante de direction CPTS LVO

**Zoé PALVADEAU**

Chargée de communication  
et Assistante administrative

✉ [secretariat@cpts-lvo.com](mailto:secretariat@cpts-lvo.com)  
📞 06 77 16 52 53



26 Boulevard Viaud Grand Marais  
85300 CHALLANS



<http://cpts-lvo.com>



<https://lnkd.in/eWygUZ9i>